

FAITS DIVERS Le tueur d'Istres aurait acheté ses armes sur Internet

Les collectionneurs visés

William Molinié

La tuerie d'Istres (*lire encadré*) relance la polémique sur les armes, et le monde des collectionneurs et amateurs est à nouveau pointé du doigt. « Le tueur est décrit comme un passionné. C'est faux. Les collectionneurs sont ceux qui s'intéressent de façon légale aux armes dans un esprit d'histoire ou de tirs de loisirs ludiques. Lui, c'est un voyou », veut nuancer Jean-Jacques Buigne, président de l'Union française des amateurs d'armes.

401 armes de guerre saisies en 2012

Mais la frontière entre une arme détenue légalement ou de façon délictueuse peut être ténue. Les douaniers le savent bien et se disent « attentifs » au milieu des collectionneurs d'armes en France. « Parfois, on peut tomber sur un profil de personnes passionnées qui vont au-delà de ce qui est autorisé. Ces gens peuvent être de bonne foi en pensant avoir acheté légalement des armes dé-



Le résultat d'une opération de saisie d'armes de guerre, en 2012.

cambrjolages ou que l'arme soit revendue et tombe alors dans des réseaux criminels », poursuit-il. L'année dernière, 401 armes de guerre et de défense ont ainsi été saisies par la douane. Un chiffre en progression de

14 % par rapport à 2011. « Ça fait partie de nos priorités. Certaines personnes se disent collectionneuses et ont en leur possession un véritable arsenal qui peut se retrouver entre de mauvaises mains. A titre d'exemple, nous avons arrêté en janvier un individu qui remilitarisait des armes du même type que celles utilisées par Mohamed Merah à Toulouse », précise le douanier. Les armes démilitarisées achetées sur Internet peuvent poser problème. Même si elles nécessitent un véritable savoir-faire pour les remettre en état, certains y parviennent en commandant, par exemple, des pièces détachées sur Internet. ■

Les faits

Un jeune homme de 19 ans a tué trois personnes jeudi à Istres (Bouches-du-Rhône) avec une kalachnikov AK-74. L'individu est présenté comme un « passionné », voire un « spécialiste » des armes, accro aux jeux vidéo et à Internet. Il n'a pas encore livré aux enquêteurs d'explications sur ses actes. Selon le parquet, il s'était fait une spécialité d'acheter des armes neutralisées sur Internet et de les remettre en état de marche.